

Analyse de la filière laine en France et amélioration des caractères lainiers

The fine wool industry in France and improvement of wool traits

D. ALLAIN (1), J.P. BOUTONNET (2), J. MAURIAC (1)

(1) Inra, Cr Toulouse, Station d'Amélioration Génétique des Animaux, B.P 27, 31326 Castanet-Tolosan.

(2) Inra, Cr Montpellier, Station d'Economie et de Sociologie Rurales, 2, place Viala, 34060 Montpellier cedex.

INTRODUCTION

Au niveau mondial, la laine, un produit industriel, représente la production principale de l'élevage ovin, mais en France, la laine est devenue un sous-produit plus ou moins délaissé par la profession. Cette production, considérée comme complément de revenu pour les producteurs ovins est devenue une charge, à cause de la chute des cours la recette laine est le plus souvent inférieure au coût de la tonte. Face à cette situation préoccupante du marché de la laine, à la baisse du revenu ovin et à la détérioration des caractères lainiers, peut-on expliquer ce désintérêt pour nos laines, fines en particulier, par une mauvaise qualité de notre production, une trop faible quantité mise sur le marché ou une désorganisation de la filière ?

Cette étude de la filière laine a pour objectifs d'une part d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations et d'autre part de fournir quelques propositions visant à améliorer la position des éleveurs au sein de la filière.

1. MÉTHODES

Faute d'informations disponibles sur l'organisation du marché lainier français, cette étude a été réalisée sur la base d'entretiens avec des acteurs de la profession s'inscrivant dans la filière laine de la production au négoce et l'analyse des échanges sur le marché de la laine et des produits textiles (Comité Central des Laines et Fibres Associées, 1992, 1993 ; Commerce extérieur, 1992; Wool Statistics, 1992-1993; INSEE, 1990, 1992; FAO, 1982, 1992).

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

La filière laine en France est singulière: une puissante industrie lainière spécialisée dans la première transformation importe de la laine brute et la réexporte sous forme de rubans peignés alors que la production de laine provenant de l'élevage français est le plus souvent exportée en brut ou simplement lavée avec une faible valeur ajoutée.

La France est le premier producteur mondial de laine lavée à dos, c'est à dire issue du délainage enzymatique des peaux lainées importées de l'hémisphère sud. L'industrie du peignage est très puissante, la seconde au monde, et spécialisée dans le peignage des laines fines importées d'Australie (120 000 t/an de laine brute). Mais cette production de laine peignée est majoritairement exportée, ce qui fait de notre pays le premier exportateur mondial de rubans de laine peignée.

La production de laine française (15 000 t en laine de tonte et 5 000 t en laine de mégisserie soit 0,5 % de la production mondiale), est en concurrence directe avec les laines étrangères sur le marché mondial dont les mécanismes déterminent le prix. La production de laine croisée (95 % de la production) est mieux valorisée sur le marché international grâce à ses propriétés de laine gonflante pour l'utilisation en garnitures (matelas, couettes, ...). Ces laines sont lavées en France puis exportées. Le prix de mise en marché de ces laines croisées lavées suit assez fidèlement le cours des laines néo-zélandaises dont la qualité est équivalente. Par contre, la production de laine fine, 5 % de la production française (800 t/an) est très mal valorisée. La moitié environ de cette laine est exportée en suint, le reste est vendu sur le marché français soit en suint à des usines de peignages, soit sous forme de rubans de laine peignée après peignage à façon. Mais son prix est de 30 à 50 % inférieur à celui d'une laine fine australienne de même qualité. Cette décote s'explique en partie par un volume de production trop faible en quantité, l'inorganisation de la filière, l'hétérogénéité des lots mis sur le marché, l'absence de grille de prix basée sur le classement objectif de la laine, la présence de défauts et la détérioration de la qualité de la matière. Toutefois, si au niveau de l'élevage, la recette laine couvre à peine le coût de la tonte, la marge brute dégagée lors de la mise en marché de lots industriels, après déduction des coûts de collecte et de mise en lot, est souvent équivalente voire supérieure au prix de la laine payée à la production.

CONCLUSION

Cette étude apporte quelques lumières sur l'état actuel de la filière laine en France (Mauriac, 1993) et suggère deux types d'actions complémentaires à entreprendre pour améliorer la position des éleveurs au sein de la filière.

Réorganiser la filière afin de présenter sur le marché des lots homogènes à destination de l'aval par l'introduction d'une grille des prix de la laine sur la base de critères objectifs de qualité afin d'intéresser directement l'éleveur, et l'organisation des opérations de tri et de classement de la laine lors de la tonte par un trieur intégré à l'équipe de tonte et rémunéré par l'acheteur (négociant, coopérative, groupement de producteurs).

Améliorer les caractères lainiers, en particulier le critère finesse qui reste le principal critère de qualité déterminant le prix des laines et la production pondérale en ce qui concerne les laines croisées.

Ces actions permettraient d'améliorer le revenu laine par brebis de l'ordre de 10 à 30 Francs et ainsi couvrir largement le coût de la tonte.

Remerciements

Cette étude a été réalisée avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de la production et des Echanges, chapitre 44-55.

RÉFÉRENCES

MAURIAC J., 1993. Analyse de la filière laine en France. Mémoire Ingénieur fin d'études, ESITPA.